

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 2 novembre 2017

Le Conseil municipal de GRAY LA VILLE s'est réuni le jeudi 2 novembre 2017 à 20h30 sous la présidence du Maire Yvan GUIGNOT, en vertu d'une convocation du 25 octobre 2017.

Etaient présents : Mmes et MM. les conseillers municipaux : Agnès LAPLAZA, Serge DIZAMBOURG, Mireille CARQUIGNY, Colette CHAPUIS, Mireille KAMMERLOCHER, Laurent BAILLY, Daniel BEY, Laurent GARCIA, Danièle TARTRAT.

Absents excusés et représentés : Christine JOLLY, Marie-Hélène DUROCQ, Corinne FROELHIN, Philippe PLOYER et Pascale ROUX représentés respectivement par Colette CHAPUIS, Agnès LAPLAZA, Laurent BAILLY, Yvan GUIGNOT et Laurent GARCIA.

Secrétaire de séance : Mireille KAMMERLOCHER

Administration : Françoise VAUCHEY

La réunion débute par l'observation d'une minute de silence en mémoire d'Alexia DAVAL disparue dans des circonstances tragiques samedi dernier.

Le compte-rendu de la séance du 18 octobre 2017 est adopté à l'unanimité

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017:

Ce budget supplémentaire 2017 est adopté à l'unanimité avec reprise des restes à réaliser de l'année 2016 et les ajustements nécessaires en investissement.

RAPPORT D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES A LA CCVG :

M. le Maire soumet le rapport d'évaluation des transferts de charges à la CCVG. Les membres du conseil municipal donnent un avis défavorable.

La CCVG assumait ces charges depuis sa prise de compétence communautaire concernant le développement du Territoire. A présent la CCVG se décharge envers les communes et leur transfère de nombreuses charges de fonctionnement. Le conseil municipal n'est pas d'accord pour ces charges supplémentaires qui grèvent beaucoup le budget de la commune. La notification arrive bien tardivement pour ces 11 000 € à verser à la CCVG !.

QUESTIONS DIVERSES :

* Le conseil municipal de Gray la Ville s'inquiète de l'**avenir du service des urgences du centre hospitalier de Gray** qui serait conditionné au nombre des entrées qui y seraient réalisées. De possibles horaires de fermetures seraient programmés et le service transformé en centre de soins non programmés : CNNP.

Le conseil marque son opposition à cette possibilité et demande le maintien des urgences 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

* **Les boucles de la Saône** auront lieu le 25 mars 2018 et le conseil municipal donne son accord pour le passage de cette manifestation sur la commune.

* La commémoration du **11 novembre** aura lieu à 11h30 au monument aux morts.

*Le Maire,
Yvan GUIGNOT*